



La lettre du Mouvement Européen Loire

Année 3 - n°19

1er février 2022

EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

L'édito

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne s'ouvre avec le 9ème cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse intitulé « S'engager ensemble pour une Europe durable et inclusive ». Elle a par ailleurs l'ambition de faire avancer la mobilité des jeunes et leur inclusion dans les processus décisionnels de l'Union et des États membres.

Parmi les 400 événements prévus dans le cadre de la présidence que nous vous invitons à suivre sur le site dédié, nous avons choisi de vous présenter ce mois, son programme culturel fédérateur et particulièrement original, ainsi que la « Boussole Stratégique » dont les objectifs visent à garantir la sécurité de l'Union pour les 10 prochaines années.

Vous pourrez également lire la tribune de Julien Borowczyk député de la Loire qui aborde une autre priorité de cette présidence : le chantier phare de la mise en place de la taxe carbone à l'entrée des frontières de l'UE.

Au niveau local les Jeunes Européens s'intéressent à la Conférence pour l'Avenir de l'Europe organisée en Janvier au Chambon Feugerolles. Alors que la Région AURA s'apprête à lancer les nouveaux programmes de financement européens, la réhabilitation du Château d'Essalois illustre un projet local d'animation, original et réalisé avec la contribution du FEDER (Fond Européen de Développement Régional).

Enfin en cette année anniversaire des 30 ans du traité de Maastricht et des 20 ans de l'Euro, notre suggestion de lecture porte sur un ouvrage vous invitant à relire l'Histoire de la construction européenne.

Bonne lecture !

Marthe-Claire PORTRAN



Dans ce numéro :	
L'édito	1
Le site de la PFUE	1
2022 : Année de la jeunesse	1
La culture et la PFUE	2-3
Tribune libre J. Borowczyk	4
Contribution : Conférence sur l'avenir	4
Boussole stratégique de l'UE	5
L'UE et le Château d'Essalois	6
Idee lecture	6

2022 : Année européenne de la jeunesse

La Commission européenne considérant que la période pandémique a été particulièrement difficile pour les jeunes a souhaité les placer au centre de l'attention en faisant de 2022 l'Année européenne de la jeunesse.



Quatre priorités ont été retenues:

1. Mettre en évidence la manière dont les transitions verte et numérique offrent une nouvelle perspective d'avenir et des possibilités de contrer l'impact négatif de la pandémie sur les jeunes.
2. Encourager tous les jeunes, en particulier les jeunes ayant moins de possibilités, à devenir des citoyens actifs et engagés et des acteurs du changement.

3. Promouvoir les possibilités offertes aux jeunes par les politiques publiques européennes, nationales, régionales et locales afin de soutenir leur développement personnel, social et professionnel dans un monde vert, numérique et inclusif.
4. Intégrer la politique en faveur de jeunesse dans tous les domaines pertinents de la politique de l'UE et encourager la prise en compte du point

de vue des jeunes dans l'élaboration des politiques.

Des actions seront mises en place sur l'ensemble de l'année par les États membres aux niveaux national, régional et local.

Vous pouvez suivre les actualités, événements, et actions de cette année européenne de la jeunesse sur le portail de la commission européenne :

https://europa.eu/youth/year-of-youth_fr

Présidence Française de l'Union Européenne



△ Logo de la présidence française

Un site dédié à la présidence française présente le programme ainsi que les actualités et événements qui s'y rapportent.

Pour le consulter :

<https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/actualites/>

Il renvoie également à une plateforme qui met en valeur les beaux atouts de notre pays : paysages, culture, gastronomie...

<https://www.france.fr/fr>

La Culture, un thème fédérateur du programme de la présidence française de l'U.E.

Dès 2021, la présidence a anticipé l'organisation de manifestations en créant un comité culturel dont les missions sont de faire vivre l'Europe partout en France, et au-delà au sein du Parlement européen et des 27 Etats membres.

14 évènements institutionnels, dont le Ministère de la Culture et l'Institut français sont les maîtres d'œuvre, ponctueront ces six mois de présidence française. Plus d'une centaine se dérouleront sur l'ensemble du territoire européen. Le lancement par Roselyne Bachelot et Clément Beaune a eu lieu le 10 janvier à Bruxelles.

Par ailleurs, 2022 annoncée comme l'année de la jeunesse verra émerger plusieurs projets destinés aux jeunes pour Echanger, Créer, Partager. Il s'agit à la fois de s'adresser à tous les jeunes avec leurs mots et leurs outils, notamment numériques- avec une vigilance particulière vis-à-vis des jeunes issus de quartiers populaires et/ ou de territoires ruraux éloignés d'une offre culturelle-, et de leur faire aussi connaître leur patrimoine culturel et architectural à travers notamment des bâtiments emblématiques de chaque Etat membre. Il s'agit également de leur permettre la découverte et la pratique de disciplines artistiques et de côtoyer des ensembles professionnels, voire de cocréer avec eux...

Plusieurs types d'évènements et de dispositifs mettront l'Europe et la culture européenne à l'honneur, dans son identité riche de ses diversités, à la portée du plus grand nombre, et susciteront la réflexion sur l'idée d'Europe, sur un imaginaire commun.

Des débats d'idées :

- **les Cafés Europa 2022** programmés simultanément par l'Institut français, le 5 mars, dans les capitales des 27 Etats membres, dans des cafés patrimoniaux ayant joué un rôle décisif dans l'histoire et la liberté de la presse, seront co-animés par de jeunes étudiants journalistes - un français et un local-. Ils aborderont

« La Culture contribue à forger parmi les Européens un sentiment d'appartenance, un lien de cœur »
(Emmanuel Macron).

des questions économiques, politiques, technologiques en lien avec la presse dans l'U.E.. Ils seront aussi prétexte à mettre en avant le rôle joué par ces établissements dans l'espace public, dans la diffusion de la culture, dans l'histoire européenne.

- **la Nuit des idées à l'heure européenne** se déclinera en trois évènements : la Nuit européenne des idées, manifestation mondiale initiée à Paris depuis plusieurs années et relayée dans l'ensemble des Etats membres se déroulera le 27 janvier et développera le thème (Re) construire ensemble ; la revue Le Grand continent, qui traite notamment de questions européennes et suscite des débats intellectuels, proposera également 13 dialogues entre 26 figures majeures de la pensée européenne ; enfin un forum réunira 54 jeunes de l'U.E. au Collège de France, soit deux par Etat membre, en charge d'émettre des propositions sur l'avenir de la jeunesse en Europe.



Une ouverture à la culture européenne :

- **Eurofabrique** : du 7 au 10 février, 400 jeunes issus d'Ecoles supérieures d'art de 14 pays, seront réunis au Grand Palais Ephémère

(réunion des musées nationaux Le Grand Palais, l'Ecole des Arts déco, l'Association

nationale des écoles supérieures d'art) pour réinventer les symboles et outils de communication de l'Europe, pour participer à des ateliers avec des grandes figures politiques et culturelles européennes, pour valoriser les projets culturels de leurs écoles respectives. Ils seront notamment invités à découvrir l'ouvrage collectif « Le grand tour ».

- **Orchestre Dédos Europe** : inspiré de Dédos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) dispositif de démocratisation culturelle qui existe depuis 2020 à destination de jeunes de quartiers Politiques de la ville et de territoires ruraux, un orchestre de 120 jeunes de 12 à 16 ans, issus de tous les Etats membres, sera créé en 2022. Il donnera deux concerts publics, les 25 et 26 février. Pour cette seconde date ils seront accompagnés du Choeur d'enfants de l'Orchestre de Paris. Par ailleurs un séminaire des enseignants de musique se tiendra les 24 et 25 février.

- **Monumental Tour** : un concert d'une durée de 2h30, du DJ et producteur Mickaël Conitrot, mixant les techniques de projection vidéo et lumière avec la musique électronique mettra en valeur les monuments patrimoniaux et emblématiques français. Il sera retransmis sur internet pour une accessibilité du plus grand nombre.

La Culture, un thème fédérateur du programme de la présidence française de l'U.E.

- **Traversées d'Europe** : le Jardin du Luxembourg accueillera du 20 au 27 février une exposition de photos de 6 artistes européens - Pascal Bastien, Otto Hainzi, Lula Lupi, Mafalda Rakos, Paolo Verzzone, Valerio Vincenzo-, sur le thème de l'identité, des contours, de l'atmosphère. Partis à travers les 27 pays, ils en ont rapporté une vision personnelle, originale et emblématique à la fois. Un projet transnational qui souligne la diversité, la richesse et la constante mutation du continent européen « une cartographie sensible et composite » de ce qu'est être européen.

- **Les Micro Folies à l'heure européenne** : sous l'impulsion des Ministères de la Culture et de celui de l'Europe et des Affaires étrangères, le musée numérique de la Villette s'ouvre aux richesses des plus grands musées des Etats membres. Aux 1600 œuvres, présentées en 6 collections, s'ajoute en 2022 une nouvelle collection « Union européenne » sur le patrimoine européen.

Par ailleurs, le dispositif de Micro Folie mobile, initiative française afin d'aller au plus près des territoires, sera présenté à Bruxelles, au Conseil de l'Europe.

- **Le grand Tour** : un autoportrait de l'Europe du 20ème siècle, écrit par 27 auteurs. Cet ouvrage collectif dirigé et préfacé par Olivier Guez, journaliste et écrivain qui a travaillé à Bruxelles pour Libération, rassemble des nouvelles et des récits inédits. Tous traitent de l'esprit européen de 1920 à 2020, d'un continent marqué des nombreuses cicatrices de son histoire, mais surtout lieu de liberté et de création.

- **L'Etoffe de l'Europe** : les bâtiments Justus Lipsius et Europa du Conseil de l'Europe seront recouverts de tissu « L'Etoffe européenne » soit « la matière que tissent ensemble les Etats européens » symbolisant la devise « unie dans la diversité » avec 37 couleurs issues des 27 drapeaux des Etats membres. Scénographie reposant sur le textile et le numérique, elle donne à voir la création française avec l'Atelier Adeline Rispal, l'Agence de design graphique

Studio irrésistible, Les Eclaireurs, Aour Europe création numérique et sonore de Jacques Perconte, et Intersection une ligne de paravents tissés de Jeanne Goutelle.

- **Danse l'Europe !** Une application de rencontre chorégraphique avec tutoriel invite à danser dans tous les Etats membres, dans des lieux culturels, à domicile, dans les écoles, seul, en groupes... .

Hors de France :

- **Cérémonie d'ouverture à Bruxelles**, le 10 janvier, avec le spectacle Möbius, du chorégraphe Rachid Ouradame qui joue avec les codes et les rythmes de l'acrobatie.

- **Sorties d'écoles** : au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (BOZAR) seront exposées les œuvres de jeunes créateurs européens issus de 8 écoles et récemment diplômés, autour des questions d'identité, d'écologie, de rapport aux technologies.

- **Etoffe de l'Europe** : exposition d'œuvres d'art des collections du Parlement européen et de jeunes artistes français des écoles et instituts belges, dans le bâtiment recevant le Conseil de l'U.E.

Au-delà de la programmation de manifestations culturelles, la Présidence française portera, entre autres, de façon volontariste deux dossiers.

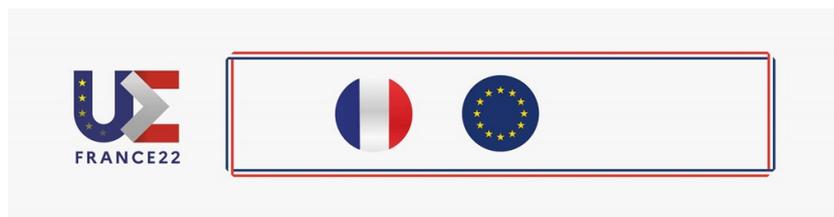
- Elle compte profiter de ces six mois pour **faire adopter un certain nombre de mesures relatives à la culture et au droit d'auteur**, notamment le droit d'auteur dans le marché numérique. Consécutivement aux deux directives adoptées en avril 2019, les Etats membres devaient les transposer dans leur législation nationale avant juillet 2021. Or majoritairement ils ne se sont pas mis en conformité. Ces directives s'intéressent à la responsabilité des plateformes de partage, à la création d'un droit voisin au bénéfice des éditeurs de publications et agences de presse, à la mise en place de nouvelles exceptions au droit d'auteur, à l'amélioration de l'accès aux œuvres et de l'octroi de licences, à la création d'un socle européen des contrats d'exploitation des droits d'auteur et des droits voisins.

- Elle souhaite également **impulser un travail sur l'histoire et l'historiographie de l'Europe**, une histoire qui n'est pas seulement celle de 27 pays, mais celle de l'Union européenne cohérente et solidaire, et sur l'esprit européen cette « flamme à rallumer dans nos écoles et nos musées ». Il s'agit de bâtir un cadre académique que chaque Etat membre déclinera ensuite auprès de ses citoyens.

Dans ce même objectif, un séminaire des universités, en mai, devrait aboutir à la création d'universités européennes.



Colette MODION



L'emblème de la présidence française « habille » les initiales de l'Union européenne des couleurs du drapeau français et des étoiles européennes. L'ajout de la flèche en traduit l'ambition.

Tribune : pour une taxe carbone

Julien Borowczyk, député de la Loire

Depuis quelques jours, la France prend le rôle majeur de la présidence du conseil de l'UE. S'il existe de nombreux sujets à forts enjeux au sein du vieux continent, comme la relance économique, les questions de souveraineté et d'identité européenne, ainsi que la résilience aux crises sanitaires et climatiques, l'un des chantiers phares qui tient beaucoup à la France est l'application effective d'une taxe carbone à l'entrée des frontières de l'UE.

En effet, l'Union Européenne s'est engagée dès 2015 dans une stratégie cohérente et homogène - le Pacte Vert européen - à répondre à des objectifs ambitieux tels que la réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Ces deux objectifs progressifs ne seront atteignables qu'en se donnant les moyens, afin de construire une Europe plus verte et profondément durable. Le Pacte Vert comprend entre autres 3 textes fondamentaux relatifs à la finance durable - la Taxonomie verte, le règlement Disclosure et le règlement Benchmark - dont la mise en application n'est encore que progressive, mais les poli-

tiques européennes en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique ne comptent pas s'arrêter là puisque l'idée d'un mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières a commencé à émerger en 2021, et l'UE entendrait s'assurer avec celui-ci d'une juste concurrence avec les produits provenant de pays hors UE.



Le principe de cette écotaxe, qui avait également été évoquée en 2020 lors de la présentation des 147 propositions issues de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) instaurée par la France en 2019 et proposant de donner la parole à 150 citoyens tirés au sort sur les questions de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de l'environnement, n'est autre que l'application pour les produits importés en

Europe d'une tarification identique à celle en vigueur sur les mêmes produits européens intensifs en émissions de CO2.

Ainsi, la France, déjà leader par ses engagements et ses actions en faveur de la réduction des gaz à effets de serre, sera parfaitement légitime de renforcer cette idée d'écotaxe afin qu'elle soit effective le plus rapidement possible et qu'elle pèse sur les entreprises importatrices de produits vers l'UE, qui émettent d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Un tel mécanisme est favorable à la politique générale de lutte contre le réchauffement climatique au niveau mondial.

C'est pourquoi, je soutiendrai l'instauration de la taxe carbone qui est je crois un outil fondamental d'impulsion d'un nouvel élan écologique, économique et social pour l'Europe.

Julien BOROWCZYK

Député de la 6ème circonscription de la Loire. LRM.

Vice-président de la commission des affaires sociales

Contribution : Conférence sur l'avenir de l'Europe

A l'invitation de Jean-François Barnier, membre du Comité européen des Régions, les JEF St Etienne ont participé à un événement multiplex avec 12 villes et régions européennes, jeudi 13 janvier 2022 à la mairie du Chambon-Feugerolles. Le MEF Loire était également présent. L'objectif était de rédiger 3 propositions par collectivité dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.

L'eurodéputé Sandro Gozi est intervenu en rappelant la nécessité de l'expression des citoyens européens pour construire ensemble une Union européenne plus forte : « plus le débat est large, plus la participation est élevée, plus les initiatives sont ambitieuses, plus nous serons efficaces pour garantir le suivi de ce processus sans précédent dans l'histoire de l'UE ».

Les participants ont ensuite travaillé en ateliers au sein de leur collectivité pour dégager 3 propositions. A l'issue de leurs travaux ils ont mis en commun par visio leurs réflexions avec l'assistance de traducteurs. Les contributions furent riches. Parmi les nombreuses attentes exprimées on peut noter une Europe plus proche des citoyens, une attention particulière à la place de la jeunesse, un socle commun d'enseignement à tous les pays de l'Union, une priorité accordée à l'innovation et la recherche notamment en ce qui concerne le numérique, une mutualisation en terme de défense et de sécurité, une garantie d'autonomie stratégique économique, numérique, énergétique, la suppression de la règle de l'unanimité dans les décisions, une place reconnue des collectivités dans une Europe soucieuse de la protection sociale et de la santé de ses citoyens...

Ce fut un événement inédit, réussi et productif et nous vous invitons à vous rendre sur le site de la Conférence pour l'Avenir de l'Europe pour contribuer vous aussi ou voter pour soutenir les propositions faites par d'autres citoyens et proposer vos idées pour l'Europe !

Sarah HUYNH-SEYVOZ



<https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/new-push-european->

Une boussole stratégique pour l'Union Européenne

La Présidence française de l'Union sera-t-elle en mesure de faire aboutir la réflexion sur les objectifs et les moyens de défense de l'Union européenne pour les dix prochaines années ?

Les questions de défense hantent l'Europe depuis bien longtemps. Si l'échec d'une véritable Communauté Européenne de Défense (CED) en 1954 a rendu délicate toute construction rapide et significative en la matière, la réflexion et les initiatives plus ou moins symboliques n'ont jamais vraiment cessé. D'un côté, la sauvegarde d'une souveraineté nationale reste une préoccupation toujours aussi sensible pour les Etats, notamment dans le contexte électoral français mais aussi dans plusieurs pays européens qui n'hésitent plus à remettre en question la primauté du droit européen. D'un autre côté, le désamour américain pour le continent européen au profit de l'espace indo-pacifique et, surtout, la multiplication de crises de plus en plus haute intensité alimentent le débat autour d'une véritable défense européenne.

L'arrestation de l'opposant Roman Protasevich par le Président de Biélorussie grâce au détournement d'un avion dans l'espace européen, l'utilisation de la pression migratoire par ce même potentat sur les frontières européennes, la concentration de troupes militaires russes près des frontières ukrainiennes, l'utilisation de troupes paramilitaires pour avaler la Crimée à moindre coût, la mobilisation de trolls informatiques pour fausser une élection présidentielle ou l'utilisation de virus pour paralyser un Etat sont autant d'illustrations bien réelles de ces menaces. Face à ces nouvelles formes de conflit, il est difficile de rester seul dans son coin car y répondre exige souvent des moyens financiers et technologiques très importants et une grande coordination.

C'est sans doute pour tenir compte de ce contexte que l'Union a initié une réflexion dès 2020, placée sous l'autorité de M. Josep Borrell, le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Après de nombreux échanges avec les Etats membres, la démarche a abouti à ce que l'on appelle « la boussole stratégique » et qui prend la forme d'un livre blanc dont la première version a été publiée en novembre 2021.

Le terme de boussole suggère bien qu'il s'agit de se repérer dans un

monde de plus en plus compliqué. Mais cette boussole vise aussi quatre grandes directions sur lesquelles une politique de sécurité européenne doit se caler jusqu'en 2030. Après nouvelle concertation avec les Etats membres, c'est sous la présidence française que devrait être adoptée la version définitive de cette boussole. D'ores et déjà, le sujet a été abordé lors du Conseil des Ministres européens les 13 et 14 janvier 2022 à Brest et les plus optimistes tablent sur une adoption en mars 2022. Si les choses peuvent encore évoluer, la version livrée en novembre permet déjà d'esquisser les pistes retenues pour assurer la sécurité de notre continent.



Quatre points cardinaux pour la boussole stratégique

Tout d'abord, il s'agit de faire face plus rapidement et plus efficacement à la gestion des crises. Cette volonté pourrait se traduire par la création d'une

force de 5.000 militaires sous drapeau européen capable de se déployer rapidement. On est bien loin ici de la brigade franco-allemande créée en 1989. On est aussi au-delà des actions, même militaires, qui ont pu être menées en Europe ou en Afrique (par exemple la mission militaire pour faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye en 2020). Cette ébauche d'armée commune, qui n'est pas sans rappeler le projet CED, est donc évidemment un des points les plus sensibles et il faudra bien des efforts pour obtenir l'accord politique des Etats mais aussi le financement d'une telle force.

En second lieu, il est question de mieux se préparer aux menaces qualifiées « d'hybrides ». Si la définition précise de telles menaces reste encore à préciser, on désigne ainsi de nouvelles formes d'agression qui peuvent mélanger des attaques conventionnelles avec des actions de toute

nature (diplomatiques, économiques, cyberattaques, utilisation des réseaux sociaux et audiovisuels, manipulations électorales, etc.). A cet égard, la Russie et la Chine ont parfaitement bien compris l'intérêt de ces nouvelles formes de conflits et l'on en a bien vu - à nos dépens - toute l'efficacité. Il faut donc que l'Europe trouve les moyens de s'en prémunir et d'y faire face par une boîte à outils aussi complète que possible.

Le troisième objectif vise d'ailleurs à renforcer les moyens et l'indépendance de l'Europe sur l'ensemble des champs de bataille du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire pas seulement la terre, l'air et la mer mais aussi l'espace ou le cyberspace. Cela passe bien sûr par une augmentation sensible des moyens financiers, une véritable autonomie européenne, ainsi que des technologies innovantes. On ne peut qu'applaudir des deux mains pour soutenir une telle initiative mais on part de loin. Au total, les 27 Etats membres ont consacré en 2020 232 milliards de dollars à leur défense, soit, en moyenne, 1,6 % de leur PIB. Aux USA, la même année, le montant était de 778 milliards de dollars et 3,7 % du PIB. Si quelques pays comme la France sont à plus de 2% du PIB, d'autres sont encore à 0,3 % et il faudra bien du talent pour desserrer les cordons de la bourse... Restera ensuite à se mettre d'accord sur des programmes d'armement et de recherche communs pour assurer une vraie indépendance...

Enfin, pour ne pas être isolé, il faut que l'Europe renforce ses partenariats stratégiques : l'OTAN bien sûr, dont M. Macron constatait la mort cérébrale en 2019, mais aussi l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), l'Union Africaine, ASEAN, etc.

De grandes ambitions se cachent derrière cette boussole stratégique mais le pari de son adoption et de sa mise en œuvre est encore loin d'être gagné tant il faudra convaincre les Etats de s'entendre sur une ligne commune, de dépenser beaucoup d'argent pour défendre notre continent et de les rassurer sur le fait que la France n'a pas l'ambition de prendre la tête d'une Europe militaire.



Daniel IMBERT-MAGAND

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement
Européen
Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous : le Château d'Essalois



Le Château d'Essalois a récemment bénéficié d'un aménagement global répondant à un double objectif de rénovation et d'animation de ce site emblématique. L'objectif est d'apporter une réponse aux nombreuses demandes d'informations des visiteurs et touristes de passage, afin de structurer une offre touristique de pleine nature de qualité.

La réhabilitation du château s'est ainsi accompagnée de panneaux informatifs sur les thématiques de l'architecture, l'environnement... Des mobiliers interactifs agrémentent un parcours de découverte, et proposent notamment la visite virtuelle de l'usine de Grangent, un film sur l'histoire du château, une géovisualisation du patrimoine englouti...

L'opération dont le coût s'élève à 249 000€ a bénéficié d'un financement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) de 66.000€

<https://www.smagl.com/Decouvrez-bientot-le-Centre-d-Interpretation-des-Gorges-de-la-Loire-article-325-1.html>



Le saviez-vous ?

Il y a 20 ans, le 1er janvier 2002, les européens commençaient à utiliser leur monnaie commune : l'Euro. Après avoir surmonté la crise de 2008 comme la pandémie actuelle, l'Euro continue son chemin. Après une nouvelle pièce de 2 euros entrée en circulation à l'occasion de la présidence française, les billets devraient subir un lifting en 2024.



LECTURE : Suggestion lecture

Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945 par Sylvain Kahn. Editions P.U.F.



Sylvain Kahn, professeur agrégé d'histoire, enseigne à Science Po et est chercheur au Centre d'histoire de Science Po.

Divisée en quatre parties, cette histoire de la construction de l'Europe,

explique comment l'intégration, balbutiante en 1945 dans le contexte d'après guerre, a fait son chemin depuis 1958 par le marché commun, puis par la levée du rideau de fer, et enfin depuis

2010 malgré les défis et crises que l'Union européenne traverse. C'est une histoire marquée par deux approches, économique et politique. Ses acteurs ont du faire face à nombre d'oppositions ce qui les a obligés à s'adapter et à débattre.

Sylvain Kahn signe ici un ouvrage très documenté, avec tout au long des chapitres des références bibliographiques, des renvois à des notes et documents officiels, à des événements marquants, à des dates de traités et décisions fondatrices. Des annexes fournies complètent l'apport de connaissances, notamment sur le fonctionnement et les institutions de l'Union européenne.

Résolument réaliste et positif, Sylvain Kahn montre que même si la construction de l'Europe coopérative et solidaire est longue, même si actuellement l'U.E. est moins influente au niveau international, elle « s'inscrit dans l'esprit des européens ». Ce continent, cet espace politique de paix, cette démocratie d'états eux-mêmes démocratiques suscitent l'admiration d'autres continents. Les Européens doivent se saisir de cette attractivité pour développer ce modèle à l'échelle mondiale.

Colette MODION

